



## PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS SUR LES EFFETS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE PROMOTION DU PASSAGE AUTOMATIQUE EN CLASSE SUPERIEURE AU CYCLE PRIMAIRE AU TCHAD (2014-2024)

[Etapas de traitement de l'article]

Date de soumission : 15-05-2025 / Date de retour d'instruction : 24-05-2025 / Date de publication : 15-07-2025

**Gadeb ASSEM**

Ecole Normale Supérieure de N'djaména, Tchad

[assemgadeb@yahoo.fr](mailto:assemgadeb@yahoo.fr)

**Résumé :** Le Tchad a introduit, en 2014, une politique de passage automatique en classe supérieure, même sans l'obtention de la moyenne requise. La question principale d'étude est: « La politique publique de passage automatique en classe supérieure au cycle primaire, contribue-t-elle à l'amélioration de l'efficacité interne et l'efficacité de l'éducation au Tchad. » L'objectif de l'étude est d'analyser les perceptions des enseignants sur les effets de cette politique publique. Comme méthodologie l'approche quantitative est retenue et une enquête par questionnaire a été réalisée auprès de 200 enseignants dans 04 inspections pédagogiques de l'enseignement primaire. Le logiciel SPSS a servi au traitement des données et à vérifier les hypothèses par tests de régression linéaire simple au seuil d'erreur de 5%. Du point de vue pédagogique, 94,5% d'enseignants qualifient cette politique d'inefficace, face aux faibles rendements scolaires des élèves promus. Bien que les taux de redoublements ont baissé de 25,5% en 2014 à 15,4% à 2024 ces enseignants restent hostiles à cette politique car les effets escomptés de la promotion du passage automatique en terme d'efficacité se font attendre. En conclusion, la première hypothèse est confirmée et la seconde est infirmée, par conséquent la politique publique de la promotion du passage automatique n'améliore pas l'efficacité du système éducatif tchadien.

**Mots clés :** perception, politique publique, passage automatique, efficacité.

## PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS SUR LES EFFETS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE PROMOTION DU PASSAGE AUTOMATIQUE EN CLASSE SUPERIEURE AU CYCLE PRIMAIRE AU TCHAD (2014-2024)

**Abstract:** In 2014, Chad introduced a policy of automatic promotion to the next grade, even without the required average. The main study question is: "Does the public policy of automatic passage to upper grade in the primary cycle contribute to improving the internal effectiveness and efficiency of education in Chad." The objective of the study is to analyze teachers' perceptions of the effects of this public policy. A quantitative approach was chosen for the methodology, and a questionnaire survey was carried out among 200 teachers in 04 primary education inspectorates. SPSS software was used to process data and to test hypotheses using simple linear regression tests at the 5% error threshold. From a pedagogical point of view, 94.5% of teachers described the policy as ineffective, given the low academic performance of the pupils promoted. Although repetition rates have fallen from 25.5% in 2014 to 15.4% in 2024, these teachers remain hostile to this policy, as the expected effects of promoting automatic promotion to in terms of efficiency have yet to be seen. In conclusion, the first hypothesis is confirmed and the second is invalidated. Consequently, the public policy of promoting automatic promotion does not improve the efficiency of Chad's education system.  
Keywords: perception, public policy, automatic transition, efficiency.

### Introduction

Comme de nombreux pays d'Afrique, le Tchad fait face au problème d'efficacité et d'efficacité de son système éducatif en raison des taux de redoublement et d'abandon scolaire élevés. Plus de six décennies après son indépendance le pays de Toumaï s'est

consacré à la redynamisation de son système éducatif en général et le sous-secteur primaire en particulier, afin de donner des connaissances de base indispensables, tant sur le plan individuel que social. L'éducation est un droit fondamental pour tous citoyen d'un pays. La tenue de plusieurs instances mondiales sur l'éducation a permis aux pays participants dont le Tchad de prendre des engagements allant dans le sens de la réalisation de ce droit universel, en mettant plus l'accent sur la qualité de l'enseignement primaire.

La nécessité d'éduquer les enfants des deux sexes pour réduire la pauvreté a été soutenue par les gouvernements successifs du Tchad. Cette nécessité était la cause de sa présence aux différentes instances internationales pour la scolarisation universelle, et de l'amélioration de la qualité des acquis scolaires. Au rang desquelles, nous citons celles de : Jomtien de 1990 en Thaïlande et celle de Dakar au Sénégal d'avril 2000 qui prônent une Éducation Pour Tous (EPT) pour la période de 2000 à 2015. Ainsi, au seuil de 2015, les objectifs ne sont pas atteints. Établie comme un facteur important de progrès social et de réduction de la pauvreté, l'éducation est l'un des éléments majeurs du développement durable, le Tchad souscrit aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour la vision de l'horizon des années 2030. L'agenda 2030 pour l'ODD contient 17 objectifs, et le numéro 4 des objectifs de l'ODD et pour l'éducation. L'ODD4 a pour but d'assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un même pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

À cet effet, les politiques publiques éducatives au Tchad s'inscrivent sur celles érigées à l'internationales. Pour ce faire les gouvernements successifs ne cessent de multiplier des actions en faveur d'une amélioration de l'efficacité interne et de l'efficience. Entre 2011 et 2018 le nombre d'enfants hors du système s'est accru de près de 700.000 représentant 52% de la population d'âge scolaire. Ces enfants sont catégorisés pour deux raisons : (i) ils n'ont jamais été scolarisés et (ii) ils ont abandonné leurs études. La non scolarisation s'explique en premier lieu par l'absence ou l'éloignement d'une école (35%) des réponses et, en second lieu, par des problèmes financiers (24%) suivi par un refus familial (16%). Ce fort taux de déperdition n'avantage ni les élèves, ni l'État et agit sur l'efficacité interne. Pour des perspectives avenir la question de réduction des taux de redoublement et d'efficience au primaire reste un défi et interroge les gouvernants. Cette situation d'abandon résulte de plusieurs facteurs, dont le redoublement qui est l'un des facteurs incubateurs qui s'inscrit dans les défis à relever pour une scolarisation primaire efficace. De 2015 à nos jours les taux de redoublement au primaire ont connu une chute (22% en 2015 est descendu 15,4%). Par ailleurs, un taux élevé de redoublement dans un système éducatif n'est pas sans conséquence et ne permet pas de rentabiliser le système éducatif tchadien.

### **1.Problématique de l'étude**

L'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous (EPT) en 2015 risque cependant d'être compromise par l'ampleur du phénomène de redoublement, pratique qui consiste à maintenir les élèves en difficulté d'apprentissage dans la même classe une année supplémentaire au lieu de les promouvoir en classe supérieure (Draelants, 2009 ; ISU, 2012). Le redoublement constitue un obstacle à l'atteinte de l'EPT parce qu'il à la logique de la socialisation du plans grand nombre en limitant l'accès à l'école. L'élève qui redouble une classe occupe une place supplémentaire et consomme des ressources



qui auraient pu servir à scolariser nouvel entrant ou un nouveau promu. C'est une pratique qui engendre des coûts supplémentaires tant pour les ménages que pour la collectivité. Pour un pays comme le Tchad, les statistiques montrent que le redoublement constitue de gaspillage des ressources financières allouées au cycle primaire. En outre, de nombreuses recherches suggèrent que le redoublement est inefficace d'un point de vue pédagogique (Holmes et Matthews, 1984 ; Bernard, Simon et Vianou, 2005 ; Roderick et Nagoaka, 2005). Pour Crachay (2004), une année redoublée est une année perdue. Son étude montre que le niveau cognitif atteint par les élèves redoublants et les élèves non redoublants pour le même degré scolaire, est équivalent (Crachay, 2004, p.14) :

« Sauf à nier l'étendue des preuves et l'opiniâtre des chercheurs à trouver la façon la plus valide d'appréhender les effets du redoublement, l'homme de raison doit admettre que les données de recherche ne plaident pas pour le maintien de cette pratique. Il semble établi désormais que le fait de répéter une année et, partant, de recommencer la totalité d'un programme de cours n'aide pas les élèves en difficulté à surmonter les obstacles qui les empêchent de réussir honorablement ».

Au regard de ces obstacles à l'EPT et dans le cadre de l'application des contenus de la Loi 16, une politique de passage automatique des élèves des classes de CP1, CE1 et CM1 a été introduite au Tchad en 2014 par un arrêté du ministre de l'éducation nationale. Le passage automatique consiste à faire passer en classe supérieure sans tenir compte du fait qu'ils aient atteint les normes de performances attendues ou qu'ils aient maîtrisé ou non les apprentissages enseignés (Abbott, Guisbond, Levy et Sommerfeld, 2018). La politique publique de passage automatique prévoit également des mesures d'accompagnement destinées aux élèves en difficulté, aussi bien sur le plan pédagogique (Arrêté 253/MENPF/2014 du 14/12/2014). Ledit arrêté n'a pas prévu des motivations des enseignants à accompagner les élèves en difficulté d'apprentissage, cela a freiné l'application strict sur le terrain par les enseignants.

En effet, l'efficacité du passage automatique est une question qui divise beaucoup d'auteurs et de spécialistes des questions de la qualité de l'éducation. Selon Schiefelbein et Wolf (1992), la promotion du passage automatique et la qualité des apprentissages semble difficilement conciliables, selon ces derniers. La promotion du passage automatique peut certes accroître l'efficacité interne, mais au prix de la réduction de l'efficacité globale de l'éducation. Comme l'a fait remarquer Motala (1995), le passage automatique en réduisant le taux de redoublement, peut donner au système éducatif une apparence d'efficacité, mais elle n'améliore pas nécessairement la qualité de l'éducation. Pour l'auteur l'efficacité constitue un bon indicateur de qualité. Cependant, quand ce critère est manipulé de façon administrative comme c'est le cas la promotion/passage automatique, cela peut conduire à de meilleurs taux de flux sans pour autant améliorer la qualité de l'éducation.

Aussi, est-il important que la quête de l'efficacité soit couplée avec celle de la qualité. Pour Perroun Philippe (1996, p.20), « la passation automatique peut éloigner plus encore certains élèves de la culture scolaire, les installer définitivement dans la peau de ceux qui, résignés à ne plus rien comprendre, vivent à l'école sans participer aux apprentissages ». La promotion de passage automatique en classe supérieure ne serait donc pas une bonne solution aux difficultés d'apprentissage qui conduisent au redoublement et pourrait même produire des analphabètes fonctionnels. Comme le

souligne Royer (2006), le redoublement est de nos jours vu comme mauvais, pour ne pas dire nocif et totalement inefficace.

Les exemples d'expérimentations non réussies de la promotion du passage automatique en classe supérieure semblent renforcer, la position de ces critiques. Ainsi, après plusieurs décennies de pratique de la promotion de passage automatique aux États-Unis, de nombreux États, dont l'État de Chicago, ont décidé d'y mettre fin, pour son inefficacité pédagogique (Roderick et Nagaoka, 2005). Le Panama et l'île de Porto Rico ont également dû mettre un terme à leurs expériences de passage automatique après avoir constaté que de nombreux élèves quittaient l'école sans maîtriser les compétences attendues (UNESCO,1998; Mehrotra,1998). Similairement, la Colombie a interrompu son expérience après une courte période de mise en œuvre, de 2002 à 2009, à la suite notamment de la résistance des enseignants (Mendez Rivera,2015). En Afrique, le Nigeria a connu une expérience comparable. Après avoir adopté cette politique dans les années 1960, il a été contraint de réintroduire le redoublement en 1970, au regard de la baisse radicale de la qualité de son système éducatif (Bray,1981).

### **3.2. Revue de la littérature**

Nous faisons ici, la recension des recherches sur la pratique du passage automatique des élèves en classe supérieure et aussi ressortir les facteurs de réussite ou d'échec de cette politique publique transférée dans d'autres contextes. La politique de la promotion de passage automatique des élèves en classe supérieure est instaurée dans les pays développés des USA, Europe, Asie que dans les pays en voie de développement et les pays d'Afrique subsaharienne à l'exemple du Burkina Faso (2002), le Ghana, le Togo, etc. C'est une politique éducative transférée sous l'impulsion des institutions de Brettons Wood, notamment la Banque Mondiale aux pays en voie de développement notamment les africains.

La question de l'efficacité et de l'efficience des politiques publiques de passage automatique a fait l'objet de plusieurs études aux USA. Dans le but de vérifier si le niveau de performance scolaire en mathématiques au lycée a un lien avec la promotion de passage automatique au collège, Kariuki et Page (2001) ont examiné rétrospectivement le rendement d'un échantillon de 30 élèves d'un lycée dans le Nord-Est du Tennessee aux USA. Ces 30 élèves ont en commun le fait d'avoir été promus, au moins une fois, en classe supérieure au niveau du collège sans avoir obtenu le score minimal. Les résultats ont révélé une corrélation négative significative entre la politique de promotion eu passage au lycée et le rendement scolaire en mathématiques au lycée ( $r = - 0,44$  avec  $p < 0,05$ ). L'étude met en évidence une forte corrélation entre le rendement scolaire en mathématiques et le rendement scolaire global au lycée ( $r = 0,87$  avec  $p < 0,05$ ). Selon les auteurs la corrélation négative indique que promouvoir des élèves n'ayant fait preuve d'une maîtrise des mathématiques aurait un effet négatif sur leurs résultats ultérieurs en mathématiques au lycée.

Toujours en matière de recherche sur les politiques publiques éducatives de la promotion du passage automatique, l'étude longitudinale de Greene (1994 et1995) et celle de Winters (2006) semble se singulariser. À la différence de la plupart des études basées sur des échantillons, cette recherche porte sur toute la population des élèves en difficulté de 3<sup>ème</sup> année de l'État du Texas. Elle concerne à la fois les élèves en difficulté promus en classe supérieure tout comme ceux soumis au redoublement. Les résultats



démontrent que les élèves ayant redoublé et qui, au départ, avaient une performance moyenne en lecture inférieure de 7 points de pourcentage par rapport aux élèves faibles promus, rattrapent et même dépassent leurs pairs promus avec un gain différentiel de 7,8 et une taille d'effet modérée de 0,25 en 4<sup>ème</sup> année. Les élèves de 3<sup>ème</sup> année ayant redoublé obtiennent également de meilleurs scores que les élèves promus pendant le reste du parcours élémentaire : en 5<sup>ème</sup> année, il y a un gain différentiel de 5,9 et une taille d'effet de 0,9 et une taille d'effet de 0,39 ; en 6<sup>ème</sup> année, il y a un gain différentiel de 4,2 et une taille d'effet de 0,28 ; en 7<sup>ème</sup> année, il y a un gain différentiel de 2,1 et une taille d'effet de 0,14.

En Floride, Lorence, et al., (2002) parviennent à des conclusions similaires. Les résultats de leur modèle de régression discontinue comparant deux échantillons d'élèves faibles, dont l'un est soumis au redoublement et l'autre est promu, montrent qu'au bout de deux ans, les élèves redoublants réalisent des gains en lecture de 60,3 points de plus que leurs camarades de même niveau qui ont été promus. En outre, les élèves promus automatiquement mettent plus de temps que les redoublants pour réussir au test standardisé de lecture. Ces données empiriques amènent les chercheurs à suggérer que le redoublement n'est pas nuisible à l'apprentissage des élèves. Or, l'inefficacité pédagogique du redoublement constitue l'une des justifications de l'adoption de la promotion du passage automatique dans de nombreux pays. Même si le redoublement semble plus efficace que la promotion de passage automatique d'un point de vue pédagogique, les auteurs pensent que les résultats de leur étude s'expliquent par le système de responsabilisation au Texas qui consiste à tenir les écoles responsables du rendement de tous les élèves. Selon eux, ni le redoublement, ni la promotion du passage automatique ne constituent des solutions optimales pour aider les élèves en difficulté à améliorer leurs apprentissages.

Les études menées en Afrique sur la même problématique aboutissent également à des résultats indiquant soit des effets négatifs, soit des effets positifs. L'étude de N'tchougou-Sonou (2011), comparant le système du Ghana où la promotion du passage automatique est pratiquée à celui du Togo qui pratique le redoublement, révèle les effets pervers de chacune de ces deux catégories. Dans le système ghanéen, le taux de scolarisation est meilleur que celui du Togo mais les apprentissages sont de moindre qualité. À l'opposé, la pratique du redoublement dans le système éducatif togolais garantit un niveau minimal de qualité pédagogique même si les taux d'achèvement sont faibles. L'auteur en conclut que le redoublement ne semble plus bénéfique pour la réussite des élèves. L'étude quasi expérimentale d'Okurut (2015) sur les effets de la promotion du passage automatique sur les apprentissages des élèves dans l'enseignement primaire en Ouganda, ne corrobore pas à celle de N'tchougou-Sonou (2011).

La récente étude d'Endeley (2016) menée dans deux provinces anglophones du Cameroun pays limitrophe du Tchad semble, d'ailleurs, nuancer les résultats de l'étude de Fonkeng (2006), qui s'est intéressé à la stratégie de réduction à l'école primaire développée par le gouvernement du gouvernement. L'enquête par questionnaire effectuée auprès de 160 enseignants et les interviews réalisés auprès de 15 enseignants ont donné des résultats concordants. Le questionnaire comporte 15 énoncés censés mesurer l'effet de la politique de promotion du passage automatique, il ressort des résultats que 14 énoncés ont des réponses négatives de cette politique par

les enseignants. Des 15 enseignants interviewés, 11 ne pensent pas que la politique de la promotion automatique ait un effet positif sur la qualité des rendements internes et de l'efficacité de l'éducation parce que de nombreux élèves terminent le cycle primaire sans savoir lire, écrire et calculer.

D'autres chercheurs, à l'instar d'Endeley (2016), se sont spécifiquement intéressés au jugement des enseignants en ce qui a trait à la politique de la promotion du passage automatique des élèves. Bref pour tous les auteurs de la revue littéraire, ces résultats signifient que les élèves faibles promus automatiquement accusent davantage de retard dans leurs apprentissages, alors que les redoublements arrivent à combler leurs lacunes.

Le redoublement constitue un moyen pour les systèmes éducatifs de juguler l'échec scolaire et est censé aider les élèves en difficulté scolaire à combler leurs déficits d'apprentissage. Toute politique alternative de réduction du redoublement devrait logiquement mieux prendre en charge la problématique de l'échec scolaire. Dans le contexte de la promotion du passage automatique au Tchad, cela implique que les élèves en difficultés puissent rattraper leur retard d'apprentissage tout en assimilant les compétences de la classe supérieure. Il est donc légitime de s'attendre à un meilleur sort pour les élèves en difficulté depuis l'entrée en vigueur de la politique de réforme instaurant le passage automatique dont l'objet est l'amélioration de l'efficacité et également de l'efficacité de l'éducation. L'objectif de cette politique publique n'est pas simplement de réduire le redoublement mais, également d'améliorer la qualité du cycle primaire. En d'autres termes, la réforme vise une efficacité quantitative (réduction de redoublement) et une efficacité qualitative (amélioration des acquis scolaires).

Le sujet de la promotion du passage automatique en classe supérieure des élèves du cycle primaire tchadien, objet du présent article suscite des débats sur l'échiquier national. Il semble avoir échappé à la préoccupation des acteurs éducatifs, des spécialistes nationaux des questions de la qualité de l'éducation pour une analyse et évaluation scientifique des impacts de cette réforme éducative engagée et mise en œuvre. Ayant suivi avec un grand intérêt les objectifs fixés de cette politique publique éducative instaurée par le gouvernement tchadien, nous étions emballés de pouvoir vivre des changements proposés. Mais nos vécus de la mise en œuvre de cette politique publique éducative après dix ans suscite en nous des multiples questionnements sur les résultats (effets/impacts) attendus de la promotion du passage automatique des élèves en classe supérieure une perspective de réduction substantielle des taux de redoublement. La contribution et la participation des acteurs de la communauté éducative aux côtés des autorités pour la recherche des pistes d'amélioration de la qualité du système éducatif tchadien est grande et nous ne pouvons rester insensibles. Ainsi, à travers cet article nous de participer à ce débat en interrogeant quelques enseignants craies à mains pour mesurer leurs perceptions relatives aux effets/impacts de cette politique publique de réforme éducative.

La question principale fil conducteur de l'étude est intitulée : « La politique publique de la promotion du passage automatique en classe supérieure sans moyenne requise des élèves des classes de CP1, CE1 et CM1 instaurée depuis 2015 contribue-t-elle à l'amélioration de l'efficacité interne et de l'efficacité du système éducatif tchadien ? » De cette question principale découlent deux questions spécifiques (QS) suivantes.



QS1 : « La politique publique la promotion du passage automatique des élèves du cycle primaire en classe supérieure, contribue-t-elle à l'amélioration de l'efficacité interne du système éducatif tchadien ? » QS2 : « La politique publique de la promotion du passage automatique des élèves du cycle primaire en classe supérieure, contribue-t-elle à l'amélioration de l'efficacité du système éducatif tchadien ? »

## **2.Objectif et hypothèse de l'étude**

L'objectif général de l'étude est d'évaluer l'attitude des enseignants et parents d'élèves sur les effets attendus ou impacts positifs de la mise en œuvre de la politique publique de promotion du passage automatique. De cet objectif général nous formulons deux objectifs spécifiques (OS) suivants : OS1 : évaluer et analyser les perceptions des enseignants sur les effets de la politique publique de promotion automatique des élèves, en lien avec l'amélioration de l'efficacité interne du système éducatif. OS2 : évaluer et analyser les perceptions des enseignants sur les effets de cette politique en termes d'efficacité du système éducatif.

La promotion du passage automatique actuellement objet de débat sur l'échiquier national semble pourtant avoir échappé à l'analyse scientifique. Il est temps que la science se penche sur les questionnements des acteurs de notre système éducatif pour y donner des réponses plus objectives. L'hypothèse générale de l'étude est : « La politique publique de la promotion du passage automatique en classe supérieure sans moyenne requise des élèves des classes de CP1, CE1 et CM1 instaurée depuis 2015 contribue à l'amélioration de l'efficacité interne et de l'efficacité quantitative et qualitative. » Deux hypothèses spécifiques (HS) sont formulées. HS1 : la politique publique la promotion du passage automatique des élèves du cycle primaire en classe supérieure, contribue à l'amélioration de l'efficacité interne du système éducatif tchadien. HS2 : la politique publique de la promotion du passage automatique des élèves du cycle primaire en classe supérieure, contribue à l'amélioration de l'efficacité du système éducatif tchadien.

## **3. Cadre conceptuel et méthodologique de l'étude**

Afin de mieux cerner les contours de l'étude, il serait judicieux pour faciliter la compréhension de définir les concepts clés de qui sont : perception, impacts, politique publique, passage automatique, efficacité interne et efficacité.

### **3.1. Définition des concepts**

**Perception** : la perception est généralement vue comme l'ensemble des mécanismes et des processus par lesquels l'organisme prend connaissance du monde et de son environnement sur la base des informations élaborées par ses sens selon le grand dictionnaire de la psychologie Larousse (2002, p.551). L'information est perçue différemment selon les attentes, la culture, les valeurs, les motivations des individus. De plus, elle varie d'un individu à un autre. C'est donc la raison des différentes formes de perception puisque selon l'individu, une information sera traitée distinctement. Selon Ladwein (1999), la perception et l'interprétation faites de celle-ci permettent à l'individu de donner du sens aux informations issues de son environnement. De toutes ces définitions, nous retenons dans le cadre de cette étude celle de Sokoty (2010), citée par Nabi Abdoul A, (2021) qui semble de notre point de vue la plus synthétique : « *La perception est le résultat de la pensée qui révèle un ensemble de connaissance, de croyances, des*

*responsabilités, de représentation et de sentiments, traduisant le point de vue de l'individu sur une réalité dont il a la faculté de prendre conscience ».*

**Politique publique** : une politique publique désigne une action ou un ensemble d'actions stratégiques menées par une autorité publique afin de favoriser certains phénomènes qui se manifestent dans la population. Elle est l'énoncé des orientations et des objectifs d'un gouvernement ou d'une collectivité sur un sujet d'intérêt public (éducation, santé, etc.). Il se traduit très souvent par des lois, décrets, arrêtés, note de service, des programmes et instructions contrôlé par la hiérarchie (Ministre, directeurs généraux et techniques, les collectivités, les ménages, etc.). Dans le champ de l'éducation une politique publique, peut être définie comme des programmes d'actions gouvernementaux s'adressant à des publics scolaires et mise en œuvre par l'administration et les professionnels de l'éducation (Van Zanten, 2017). Le présent article, concerne l'analyse et l'évaluation de la perception des enseignants sur les résultats du passage automatique, une politique de l'action publique en vue de savoir dans quelle mesure les rapports de pouvoir influencent la mise en œuvre de cette politique.

**Promotion automatique/passage automatique** : La promotion automatique est pour nous au sens pédagogique, la procédure suivant laquelle un élève d'un niveau ou classe donné d'étude "A" a été avancé à un niveau ou classe d'étude supérieure "B". Dans certain contexte, elle appelé aussi « passage automatique », il est habituellement accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne des notes supérieures ou égale à une norme retenue par l'enseignant de l'institution ou le système scolaire. Lorsque le passage en classe supérieure n'est sujet à aucune norme ou moyenne requise pour le passage en classe supérieure pour les résultats scolaires, on parle alors de promotion automatique ou passage automatique (Institut Statistique de l'UNESCO (ISU) 2012, p,17).

La promotion du passage automatique consiste à faire passer les élèves en classes supérieure, non sur la base de leurs performances scolaires, mais plutôt pour leur permettre de suivre les élèves de leur groupe d'âge, leur évitant de fait les effets négatifs du redoublement. Cette pratique est qualifiée de sociale du fait que les considérations pour promouvoir un élève, au lieu d'être fondées sur les résultats scolaires, sont plutôt d'ordre social. Le terme est souvent utilisé de façon péjorative pour signifier que l'élève n'a pas mérité sa promotion. En plus des deux expressions « promotion automatique » et « passage automatique » on rencontre également cette dernière « la politique du non redoublement » pour désigner la même réalité Kaboré (2010) cité par Nabi Abdoul A, (2021). Ce mode de parcours scolaire exige un accompagnement pédagogique des élèves bénéficiaires. Le Tchad s'est engagé dans la promotion du passage automatique en interdisant le redoublement au CP1, CE1 et CM1 depuis 2014 à nos jours.

### 3.2. Méthodologie, collecte, traitement et analyse des données

Il est ici question de définir la population de l'étude, la taille de l'échantillon, les outils de collecte, les procédures de collecte et de traitement des données.

**Population**: une étude est enrichie lorsque les données recueillies concernent une grande population. Le choix de la population d'étude s'impose souvent en fonction du problème traiter. La recherche se focalise sur les enseignants du cycle primaire par la simple raison qu'au primaire tchadien un enseignant égale une classe en théorie, mais



les réalités du terrain font que certains enseignants se retrouvent dans les classes multigrades surtout en milieu rural.

**Échantillon :** échantillonner c'est choisir un nombre limité d'individus dont l'observation permet de tirer des conclusions applicables à la population à l'intérieure de laquelle le choix est fait. Nous convenons avec De Landsheere (1982, p. 382) qui déclare qu'échantillonner c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet de tirer des conclusions. Selon Dépelteau F, (2000), la taille de l'échantillon doit répondre à un certain nombre de critères. C'est la raison pour laquelle, nous avons retenu la taille de l'échantillon de cette étude à 200 enseignants dans quatre inspections de l'enseignement primaire selon les milieux géographiques (urbain et rural). Il s'agit de l'inspection pédagogique de l'enseignement primaire de Gounougaya dans la province du Mayo-Kébbi-Est au Sud ; l'inspection pédagogique de l'enseignement primaire de Koundoul dans la province du Chari-Baguirmi au centre du pays ; l'inspection pédagogique de l'enseignement primaire du 6<sup>ème</sup> Arrondissement de N'djaména (en milieu urbain) au centre pays et de Moussoro dans la province du Bahr El Gazal au Nord. Ces enseignants étaient retenus selon leurs ancienneté dans le métier, leurs disponibilités à participer à l'étude et surtout de leurs préoccupations par rapport au sujet.

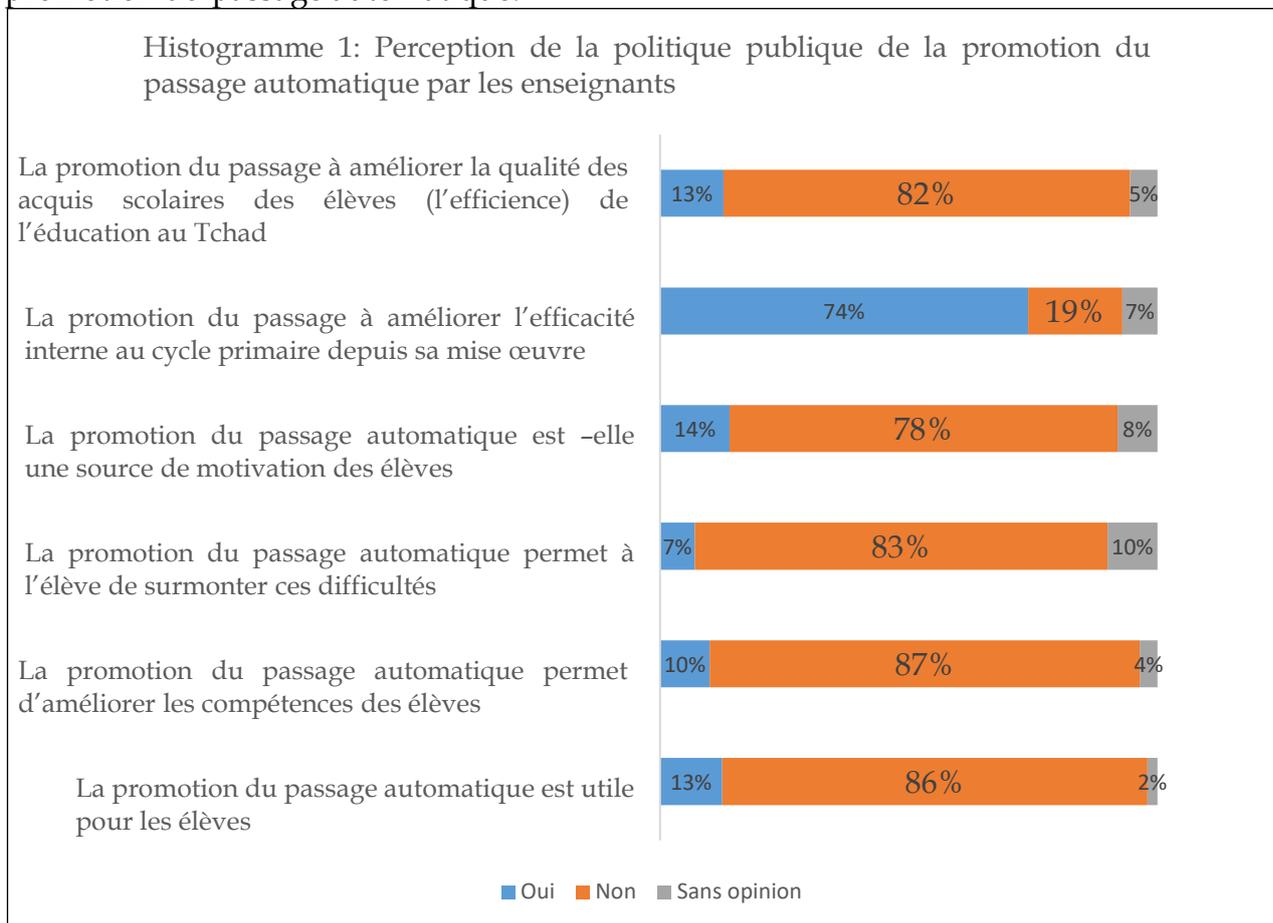
Collecte, traitement et analyse des données : la collecte a commencé du 5 au 11 janvier 2025, nous nous sommes rendus auprès des enseignants pour l'administration du questionnaire. La crédibilité d'une étude scientifique réside dans le traitement et l'analyse des données obtenues et de la scientificité de l'outil de collecte. C'est pourquoi le questionnaire a servi à la collecte. La collecte est réalisée en mode direct individuel, à chaque enseignant choisit nous lui remettons le questionnaire avec instruction de remplir et retourner à l'inspecteur chargé de nous expédier. Deux méthodes d'analyse statistique (statistique descriptive et statistique inférentielle) sont retenues. L'analyse statistique descriptive permet de décrire les opinions des enquêtés et l'analyse statistique inférentielle permet de vérifier l'existence ou non d'une relation de causalité entre les variables de l'étude, afin de confirmer ou infirmer l'hypothèse et c'est l'analyse à l'aide du test de régression linéaire simple sous SPSS au seuil de 5% d'erreur en deux phases. La première phase est celle du modèle de régression entre les deux variables, la seconde consiste à tester la valeur F (coefficient de Fisher) au seuil d'erreur de 5% consiste à mesurer la relation de la significativité entre les variables.

### **3. Résultats et discussions**

#### **3.1. Résultats**

La répartition des enquêtés selon le genre montre 50 de femmes et 50% d'hommes. Par rapport au diplôme professionnel, plus de deux enquêtés sur trois -67% sont des instituteurs/institutrices et instituteur adjoint/institutrice adjointe, titulaire du diplôme de Certificat de fin d'étude normale pour les instituteurs et Certificat élémentaire de fin d'étude normale pour les instituteurs adjoints. Concernant l'ancienneté dans le métier, 60% d'enseignants des deux sexes de l'échantillon ont exercé plus de quinze ans, 25% ont une durée de service de dix à moins de quinze ans et 15% sont entre cinq à moins de dix ans. Selon la classe tenue 35% enseignent

actuellement dans les classes de cours préparatoires un et deux, 40% sont chargés de cours dans les classes de cours élémentaires un et deux et 25% dispensent les cours dans les classes de cours moyens un et deux. La moyenne des effectifs par classe est de 75 à 80 élèves par classe. Tous reconnaissent la chute du taux de redoublement au primaire. L'histogramme ci-dessous présente la perception des enseignants sur la promotion du passage automatique.



Source : enquête de terrain

L'étude cherche à mesurer l'attitude des enseignants vis-à-vis de cette réforme il y a dix ans. Elle consiste aussi à vérifier le degré d'acceptabilité des mesures de suppression du redoublement, par une série d'affirmation sur la promotion du passage automatique, les enquêtés ont été invités à proposer des degrés d'approbation ou de désaccord avec les affirmations. L'histogramme ci-dessous présente les attitudes et perceptions des enquêtés.



Source : enquête de terrain

Concernant l'efficacité pédagogique de la promotion du passage automatique en classe supérieure est en contradiction avec l'approche pédagogique par les compétences en vigueur. 93% disent que la promotion automatique est pédagogiquement inefficace, nuisible à l'apprentissage des élèves et la cause des échecs scolaires. Le passage automatique est l'une des raisons de la baisse considérable du niveau des élèves primaires, secondaires est la pratique de cette politique de promotion automatique. 87,5% déclarent très inefficace la promotion du passage automatique, car ne favorise pas tous les élèves. Pour 95% l'interdiction du redoublement par la promotion du passage automatique en classe supérieure ne semble pas être la solution pour améliorer les apprentissages des élèves en difficulté, puisqu'à l'école les programmes des apprentissages évoluent graduellement du simple au complexe des classes inférieures aux classes supérieures.

### 3.2. Vérification des hypothèses spécifiques de l'étude

#### 3.2.1. Vérification de la première hypothèse spécifique (HS1)

**HSR1** : L'hypothèse alternative ( $H_a$ ) de l'étude s'énonce comme suit : il existe un lien significatif entre la politique publique la promotion du passage automatique des élèves du primaire en classe supérieure et l'amélioration de l'efficacité interne du système éducatif tchadien. L'hypothèse nulle ( $H_0$ ) quant à elle s'intitule, il n'existe pas de lien entre la politique publique de la promotion du passage automatique des élèves du primaire en classe supérieure et l'amélioration de l'efficacité interne du système éducatif tchadien.

Tableau n°01 : Récapitulatif des modèles de régression de HS1

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,668	0,445	0,469	0,465

Source : enquête de terrain

Le tableau ci-dessus récapitule le modèle de la régression linéaire simple. Il ressort de ce tableau que le coefficient de corrélation (R) est de l'ordre de 0,668 ce qui veut dire que la corrélation est positive forte et significative car elle s'approche du chiffre 1. Le coefficient de détermination R-deux est égal à 0,445, il montre 44,5% de variation de la variable indépendante sur la variable dépendante et le reste 55,4% est prédit par les autres facteurs hors du modèle.

Tableau n° 2 : Analyse des nouvelles variance (ANOVA) de HS1

Modèle	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Régression	13,613	1	13,613	62,920	0,000 <sup>b</sup>
Résidus	16,875	78	0,216		
<b>Total</b>	<b>30,488</b>	<b>79</b>			

Source : enquête de terrain

Le tableau ci-dessus est celui d'ANOVA, et montre le coefficient de Fisher F (1,78) = 13,613 avec une probabilité de signification  $p = 0,000 < 5\%$ . La règle d'ANOVA veut que :

- ✓ si F lu est supérieur à F calculé, l'hypothèse nulle  $H_0$  est acceptée et l'hypothèse alternative  $H_a$  est rejetée
- ✓ si F lu est inférieur à F calculé, l'hypothèse nulle  $H_0$  est rejetée et l'hypothèse alternative  $H_a$  est acceptée.

Il ressort des résultats ci-dessus que le coefficient de Fisher F lu (1,78) est inférieur à F calculé (13,613), donc ( $1,78 < 13,613$ ), avec une signification  $p = 0,000$ , ceci montre que l'hypothèse alternative  $H_a$  est confirmée alors que l'hypothèse nulle  $H_0$  est infirmée. Il existe un lien significatif entre la politique publique la promotion du passage automatique des élèves du cycle primaire en classe supérieure et l'amélioration de l'efficacité interne du système éducatif tchadien. En conclusion, avec une marge de 5% d'erreur, l'hypothèse est confirmée, par conséquent, la promotion du passage automatique des élèves du cycle primaire en classe supérieure, réduit le redoublement dans le système éducatif tchadien de 2014 à 2024.

### 3.2.2. Vérification de la deuxième hypothèse spécifique (HS2) de l'étude

**HS2** : L'hypothèse alternative ( $H_a$ ) de l'étude s'énonce comme suit : il existe un lien significatif entre la politique publique de la promotion du passage automatique des élèves en classe supérieure et l'amélioration de l'efficacité du système éducatif tchadien. L'hypothèse nulle ( $H_0$ ) quant à elle s'intitule, il n'existe pas de lien entre la politique publique de la promotion du passage automatique des élèves en classe



supérieure et l'amélioration de l'efficacité quantitative et qualitative du système éducatif tchadien.

Tableau n°03 : Récapitulatif des modèles de régression de HS2

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,137	0,19	0,14	0,579

Source : enquête de terrain

Le tableau ci-dessus récapitule le modèle de la régression linéaire simple. Il ressort de ce tableau que le coefficient de corrélation (R) est de l'ordre de 0,137 ce qui veut dire que la corrélation est positive forte et significative car elle s'approche du chiffre 1. Le coefficient de détermination R-deux est égal à 0,19 montre 19% de variation de la variable indépendante sur la variable dépendante et le reste 81% est prédit par les autres facteurs hors du modèle.

Tableau n° 04 : ANOVA de HSR2

Modèle	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Régression	1,263	1	1,263	3,771	0,064
Résidus	66,332	98	0,335		
<b>Total</b>	<b>67,59</b>	<b>199</b>			

Source : enquête de terrain

Le tableau ci-dessus est celui d'ANOVA, et montre que le coefficient de Fisher  $F(1,98) = 1,263$  avec une probabilité de signification  $p = 0,064 > 5\%$ . La règle d'ANOVA veut que :

- ✓ si  $F_{lu}$  est supérieur à  $F_{calculé}$ , l'hypothèse nulle  $H_0$  est acceptée et l'hypothèse alternative  $H_a$  est rejetée
- ✓ si  $F_{lu}$  est inférieur à  $F_{calculé}$ , l'hypothèse nulle  $H_0$  est rejetée et l'hypothèse alternative  $H_a$  est acceptée.

Il ressort des résultats ci-dessus que le coefficient de Fisher  $F_{lu} (1,78)$  est supérieur à  $F_{calculé} (1,263)$ , donc  $(1,98 > 1,263)$ , avec une signification  $p = 0,064 > 0,05$ , ceci montre que l'hypothèse alternative  $H_a$  est infirmée alors que l'hypothèse nulle  $H_0$  est confirmée. Il n'existe pas un lien significatif entre la politique publique de la promotion du passage automatique des élèves du cycle primaire en classe supérieure et l'amélioration de l'efficacité du système éducatif tchadien. En conclusion, avec la marge d'erreur de 5%, l'hypothèse est infirmée, par conséquent, la politique publique de promotion du passage automatique en classe supérieure, ne contribue pas à l'amélioration de l'efficacité du système éducatif tchadien.

### 3.3. Discussions

Le souci de consolider l'efficacité interne du système éducatif tchadien a conduit les autorités à instaurer au cycle primaire le passage automatique une mesure qui vise à rendre fluide le passage d'une classe à l'autre. Les fondements qui sous-tendent cette mesure sont, on ne peut plus claires et légitimes. Les résultats indiquent qu'une grande majorité des enseignants pensent que la politique publique de la promotion du passage automatique n'aide pas les élèves à surmonter leurs difficultés, ne leur permet pas non plus d'améliorer leur performance encore moins leur motivation. Les raisons formulées par les enseignants pour justifier leurs oppositions sont : la complexité des débuts des cycles qui nécessite un renforcement des acquis des élèves en difficulté à travers le redoublement, l'augmentation des difficultés d'une année à une autre, les

effectifs pléthoriques, les programmes inadaptés. On constate un fort taux de non adhésion (98,5%) à la promotion du passage automatique par les enseignants. Quoique l'ensemble des justifications qui défendent que le passage automatique relève d'une certaine objectivité, mais nos résultats montrent que faute de suivi, de motivation du personnel de mise en œuvre (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs, etc.). La plupart d'entre eux justifient leur choix par leur croyance à la vertu du redoublement comme moyen de remédiation aux lacunes des élèves. Le Faible taux d'adhésion et de neutralité dénote son rejet et l'intransigeance dans l'option opérée par les enseignants pour le redoublement.

Selon Salomon M, (2002) une politique qui n'a pas suffisamment d'appuis de la part des parties prenantes : appui matériel et financier risque d'avoir des difficultés à être appliquée, et même à produire des effets souhaités. L'application de la politique publique de promotion du passage automatique sur le plan pédagogique consiste à une mise à disposition d'un accompagnement pour les élèves qui n'ont pas atteint les acquis nécessaires en début de cycle du primaire. Ce qui signifie que les élèves qui éprouvent de difficultés bénéficieront d'une pédagogie différencié dans la mesure du possible. Mais nous constatons la démotivation, la paresse, le laissez aller des enseignants, l'absence d'une sensibilisation auprès de tous les acteurs de la communauté éducative avant le début de mise en œuvre de la réforme.

### **Conclusion**

Le redoublement ne peut être considéré comme un acte pédagogique: il s'agit essentiellement d'une décision administrative, dans laquelle justice et équité sont parfois absentes. De plus, cette décision peut ne produire aucun effet sur les performances scolaires de l'élève concerné. Il constitue une source d'abandon scolaire et de gaspillage des ressources financières du pays. Au Tchad, depuis la mise en œuvre de la politique de passage automatique en classe supérieure au cycle primaire on observe un recul du taux de redoublement. Cette étude sur la perception des enseignants du passage automatique en classe supérieure vient enrichir les débats. Par ailleurs, les données scientifiques actuelles confirment, tant sur le plan pédagogique que psychologique, l'inefficacité du redoublement dans la remédiation des difficultés scolaires des élèves.

L'étude a analysé et évalué la perception des enseignants de la politique de promotion de passage automatique et le constat est clair : les enseignants pensent que le passage automatique est un obstacle à la qualité des apprentissages par la culture de la paresse qu'il instaure au détriment de l'excellence. Les résultats expliquent que les enseignants ne sont pas favorables à cette politique publique de régulation des flux d'élèves, introduite par le ministère de l'éducation nationale sans consultation ni impliquer les acteurs de mise en œuvre (enseignant, conseiller et animateur pédagogique, inspecteur pédagogique). Nous pensons que pour cette politique publique soit véritablement efficace, afin d'améliorer la qualité des rendements internes du système, les initiateurs devraient prévoir des mesures d'accompagnement des acteurs de mise en œuvre (enseignants) pour s'attendre aux effets/impacts positifs. Le sujet est immense et nous ne prétendons pas l'avoir épuisé, mais nous savons que d'autres la compléteront.



## Références bibliographiques

- Babasch Michaëla (1995). « Le redoublement, maladie honteuse ou seconde chance ? » *Le Monde de l'Éducation, France, n°227, juin 1995, pp.40-52.*
- Bain Daniel (1988). *Le redoublement ; une mesure pédagogique efficace pour qui ? in : Bain D et al., La recherche au service de l'enseignement, Centre de recherches psychopédagogiques du cycle d'orientation, Genève.*
- Bazié Bassié (2008). *Promotion automatique des élèves à l'école primaire : mythe et réalité. Mémoire de Master, Université Norbert Zongo de Koudougou, 148p.*
- Crachay Marcel (2000), *l'école peut -elle être juste ou efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis. Bruxelles : De Boeck Université, 2000, 452p.*
- Crachay Marcel (1996). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ? Bruxelles: De Boeck. 332p.*
- Caill Jean-Paul, (2004). « Le redoublement à l'école élémentaire et dans l'enseignement secondaire: évolution des redoublements et parcours scolaires des redoublants au cours des années 1990-2000 », *La revue Éducation et Formations, Paris ; N°69.*
- Dréano Christelle et Gaillard Bernard (2002), *Étude des représentations du psychologue chez les enseignants dans une perspective d'aide aux enfants en difficulté à l'école.*
- Eisemon Thomas Owen (1997). *Réduire les redoublements : problème et stratégies. Paris : UNESCO, 1997,59p.*
- Ferrier Jean (2003). *L'avance et le retard scolaires à l'école élémentaire et au collège. Cahiers de l'éducation, Paris : Berger-Levrault, 2003, n° 28, P.9-18.*
- Nabi Abdoul A (2021). *Affectivité des élèves bénéficiaires et perceptions des enseignants du passage automatique ». Laboratoire de Psychopédagogie, Andragogie, Mesure et Évaluation des politiques éducatives. Université Norbert Zongo, Koudougou au Burkina Faso. 412- 440p.*
- Norbert Ilboudo (2019). *Promotion automatique des élèves dans l'enseignement primaire au Burkina Faso : efficacités interne et pédagogique, attitude des enseignants à l'égard de la réforme. Mémoire, Maîtrise en administration et évaluation en éducation,125p.*
- OCDE (1998). *Venir à bout de l'échec scolaire, Paris. Les indicateurs de l'OCDE.111p.*
- Paul Jean Jacques (1996). « Le redoublement à l'école : une maladie universelle ? » *International Review of Éducation, vol.43, n°5-6,1997, pp.611-627.*
- Paul Jean -Jacques et Troncin Thierry (2004). *Les apports de la recherche sur l'impact du redoublement comme moyen de traité les difficultés scolaires au cours de la scolarité obligatoire. Haut conseil de l'évaluation de l'école.*
- Perround Philippe (1996). *Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt. De la critique du redoublement à la lutte contre l'échec solaire, Éduquer et Former, Théories et Pratiques, n° 5-6, 1996, pp 3-30.*
- Talbot Laurent (2006). *Les représentations des difficultés d'apprentissage chez les professeurs des écoles. Empan, (3), pp 49-56.*
- Troncin Thierry (2005). *Le redoublement : radiographie d'une décision à la recherche de la légitimité. Doctoral dissertation, Université de Bourgogne.*
- Institut Statistique de l'UNESCO (2012). *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2012, opportunités perdues : impact du redoublement et du départ prématuré de l'école.*

UNESCO (1994). Déclaration de Salamanque et Cadre d'Action pour répondre aux besoins éducatifs spéciaux. Salamanque : UNESCO.  
République du Tchad, annuaires statistiques de l'éducation de 2014 à 2024.